Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 136 (2010)

Heft: 12: Formes du béton

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ACTUALITÉ



COUP DE THÉÂTRE

La SA des éditions des associations techniques universitaires (SEATU) perd Rita Schiess, arch. dipl. EPF SIA FAS, comme présidente du Conseil d'administration. Réunie le 16 juin 2010, l'assemblée générale des actionnaires de la SEATU s'est opposée à sa réélection à la présidence, en raison d'un jugement du Conseil d'honneur de la SIA (voir p. 22). Cette décision obéit à une requête rédigée par le secrétaire général Hans-Georg Bächtold sur ordre de la direction de la SIA. Invoquant le verdict du Conseil d'honneur et disposant de la majorité absolue des voix au sein de la SEATU, la SIA estimait impossible de reconduire le mandat de l'actuelle présidente du Conseil d'administration, en dépit de son engagement couronné de succès à la tête de la SEATU.

Une grande perte

Le Conseil d'administration déplore cette issue. De son point vue, Rita Schiess s'est fortement investie pour la SEATU depuis plus de dix ans et a considérablement développé la société. Or, l'infraction sanctionnée par le Conseil d'honneur est sans rapport avec le travail de Rita Schiess à la direction de la SEATU. Son éviction de la présidence du Conseil d'administration inflige une grande perte à l'entreprise et lui porte un coup dur.

Le Conseil d'administration a chargé le soussigné d'assurer l'intérim jusqu'à la désignation d'une nouvelle présidente ou d'un nouveau président. Dans un contexte économique toujours très tendu – pour la presse écrite en particulier – le Conseil d'administration, la direction des éditions et les rédactions de *TRACÉS*, de *TEC21* et d'*ARCHI* doivent continuer à se focaliser sur le développement de leurs publications. Afin d'en consolider la portée, le Conseil d'administration a en outre décidé d'élargir sa collaboration avec les associations faîtières à d'autres institutions, et de renforcer l'impact des revues par une offre complémentaire en ligne.

L'objectif premier de la SEATU demeure la rédaction et la diffusion d'informations essentielles sur les évolutions en cours dans les diverses disciplines relevant de l'architecture et des sciences de l'ingénieur. Cela implique la défense de nos responsabilités envers nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que la sauvegarde de l'indépendance rédactionnelle.

Le Conseil d'administration se félicite des excellents résultats atteints en 2009 malgré les aléas conjoncturels, et remercie toutes les parties concernées des gros efforts consentis. Il entend poursuivre dans la voie tracée sous la clairvoyante direction de son exprésidente, pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes de son lectorat.

Walter Joos¹

¹ Walter Joos est ingénieur civil dipl. EPF SIA, vice-président et président par intérim du Conseil d'administration de la SA des éditions des associations techniques universitaires (SEATU)

VÉLOS EN LIBRE SERVICE

En 2009, un système de vélos en libre service (VLS) a vu le jour sur le campus de l'EPFL et de l'UNIL: 60 vélos pour cinq stations de 12 bornes, accessibles à toute heure. Depuis, le réseau s'est rapidement élargi. De nouvelles stations ont vu le jour dans l'Ouest lausannois et de nouveaux réseaux se sont développés à Morges, Vevey, Lausanne, Fribourg et Yverdon, dans le Chablais (cet été), en Valais, au Tessin et en Suisse alémanique (dès cet automne).

Le système VLS s'intègre dans la chaîne de mobilité en couvrant les déplacements courts à moyens, avant tout dans les hyper-centres. Il remplit une fonction complémentaire aux modes de transport doux. L'attractivité et la disponibilité des transports en commun en zone urbaine sont ainsi augmentées. L'analyse des statistiques d'exploitation des réseaux existants démontre cette complémentarité, particulièrement en heures creuses, mais également durant les mois d'hiver, supposés moins propices.

Afin d'assurer un développement au niveau national, un effort particulier est actuellement apporté au niveau des standards technologiques et d'exploitation au sein du système de location velopass². Le VLS s'ouvre aussi à d'autres acteurs de la branche: transports publics régionaux, Car Postal, Mobility et également l'offre Rent A Bike des CFF.

Vincent Pellissier et Alexandre Métrailler, EPFL

2 <www.velopass.ch>

p.20